

Procès Verbal n° 13. Réunion du vendredi 22 septembre 2006

Assemblée générale ordinaire de l'association « Forestiers du Monde® »

Etaient présents,

en qualité de membres du bureau de l'association :

Jean-Noël CABASSY (Présidence collégiale), Christine CABASSY-BEYLI (Trésorière)

en qualité d'adhérents :

Magalie JEUDY, Vincent GILLET.

Excusés en qualité de membre du bureau :

Sylvie JOUVENCEAU (Secrétaire), Pascal OBSTETAR (Présidence collégiale)

Excusés en qualité de membre du conseil d'administration:

François DUGAST, Laurent GAUTHIER, Pascal CHARGERRE

Lieu de réunion : Siège (42 B Avenue Victor Hugo)

Horaire : 20h00 – 22h00

Ordre du jour :

1- Approbation du procès verbal n°12 du vendredi 9 juin 2006

2 - Traitement des adhésions (Yvan MARTIN)

3 – Déclaration d'activité de prestataire de formation

4 - Organisation du forum SFFERE des 27-28 novembre 2006

5 - Exposition « Le formidable voyage d'Euphy, le papillon ». *Etat d'avancement*

6 - Guide pédagogique «Bâtir la forêt ». *Etat d'avancement*

7 - Partenariat avec Nature & découvertes. Visites guidées.

8 - Création forestière pédagogique biodiverse d'Arleuf. *Etat d'avancement*

9 - Convention Ligue de l'enseignement -FDM animations avec le Grand Dijon. *Etat d'avancement*

10 - Participation au grand Dej' des associations du 24 septembre 2006

11 - Date à retenir sur votre agenda

1) Approbation du procès verbal n°12 de l'assemblée générale du 9 juin 2006

Le procès verbal n°12 de l'assemblée générale du 9 juin 2006 est approuvé.

2) Traitement des adhésions

L'adhésion du citoyen suivant est approuvée conformément à l'article 3 des statuts :

Yvan MARTIN

Rappel : Les nouveaux adhérents déclarent avoir pris connaissance des statuts, du règlement intérieur, de la charte déontologique et partager les valeurs humanistes et environnementales portées par « Forestiers du Monde® ».

L'attention des adhérents est attirée sur l'usage ordinaire en vigueur au sein de « Forestiers du Monde® » du courriel (courrier électronique) pour les convocations, les invitations et les diffusions d'informations.

3) Déclaration d'activité de prestataire de formation

Suite à des demandes tant interne qu'externe, FDM a entrepris auprès de la direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle une démarche de déclaration d'activité de prestataire de formation. Le 7 juillet 2006, le préfet de la région Bourgogne nous a adressé un récépissé de déclaration d'activité de prestataire de formation. Désormais, notre activité de prestataire de formation est déclarée sous le numéro : 26 21 02322 21.

Cette déclaration (qui ne préjuge en rien de la qualité de nos prestations de formation) étend le champ potentiel d'intervention pédagogique de FDM. En effet, après l'obtention le 30 août 2005 de l'agrément en qualité d'association éducative complémentaire de l'enseignement public pour les interventions pendant et

hors temps scolaires ainsi que dans le cadre de la formation des enseignants, cette déclaration d'activité de prestataire de formation nous permet désormais d'apparaître officiellement en qualité d'organisme de formation (spécialités : foresterie, écologie, environnement, gestion des milieux naturels, droit forestier, etc.) au sein du registre des organismes de formation. Le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), délégation locale, envisage de nous solliciter.

4) Organisation du forum SFFERE des 27-28 novembre 2006

« Forestiers du Monde® », conformément à sa charte déontologique humaniste et environnementale, a souhaité répondre favorablement à l'appel d'offre pour la mise en œuvre logistique du Forum SFFERE (Système de Formation de Formateurs en Education Relative à l'Environnement) de formation à l'éducation à l'environnement pour un développement durable qui se tiendra les 27 et 28 novembre 2006 à l'IUFM de Dijon.

A ce titre, Magalie JEUDY, membre de « Forestiers du Monde® », est officiellement chargée de la mise en œuvre logistique de ce forum pour le compte de « Forestiers du Monde® ». Elle exercera cette mission conformément aux articles 12, 13, 14 et 15 du Règlement intérieur. FDM s'engage à assurer une prestation de qualité dans l'ensemble des propositions logistiques et de cohérence entre le discours environnemental et les gestes concrets d'accueil ou de service et travaillera en étroite collaboration avec Christine COUDURIER d'Alterre Bourgogne, responsable du Forum SFFERE.

Une recherche des modalités de rémunération (et pas seulement d'indemnisation des frais engagés) des bénévoles est engagée.

Par courrier du 9 octobre 2006, le Président d'Alerre Bourgogne, Jean-Patrick MASSON, confie à FDM l'organisation logistique de ce forum. Pour cette prestation, FDM sera rémunérée 2 550 €

5) Exposition « Le formidable voyage d'Euphy, le papillon ». Etat d'avancement

Initialement intitulée « Petites leçons de biodiversité ordinaire », cette exposition s'intitule désormais « Le formidable voyage d'Euphy, le papillon ». Les textes des 12 panneaux ont été réécrits afin d'être plus accessibles pour les citoyens. Désormais, l'exposition se présente comme la balade d'Euphy (surnom du papillon Euphydryas maturna, ou damier du frêne, symbole de notre plan départemental de production de biodiversité) au travers de différents espaces de nature : forêt, mare, muret, haie, fossés, accotements, carrières, etc. Bernard LECLERCQ (validation scientifique) a accepté de les valider. Françoise DUGAST (chargée du bon usage de la langue française) a accepté de les corriger. La prestation de l'infographiste Emmanuel BEAUDESSON (infographiste sollicité pour la première exposition FDM-GIE Toison d'Or) se monte à 2 000 € TTC (Financement GIE Toison d'Or).

Vincent GILLET (Réfèrent entomofaune) et Jean-Noël CABASSY ont réalisé les clichés qui illustreront le fichier power.point de l'exposition. Les clichés présentent tout à la fois l'habitat du damier du frêne, les risques encourus par l'espèce (écrasement, capture pour collectionneurs notamment), les solutions possibles (limitation de circulation), etc. Une cinquantaine de clichés ont été réalisés afin de permettre une sélection fine pour une projection d'une durée de moins de 5 minutes. Laurent GAUTHIER accepte de créer le fichier power.point support de cette projection. Au regard des délais nécessaires pour concevoir cette exposition, elle est désormais programmée du 22 au 27 janvier 2007 au Centre Commercial de la Toison d'Or à Dijon.

Enfin, l'exposition est déposée auprès du réseau bourguignon de l'opération interministérielle « A l'Ecole de la Forêt (AEF) » en qualité de projet de type 2 (création d'outil pédagogique). Ce dépôt a pour ambition l'obtention du label AEF interministériel et une dotation de 1000 €.

6) Guide pédagogique «Bâtir la forêt »

Les réponses officielles du Conseil Régional de Bourgogne et de la fondation Nicolas HULOT pour la Nature et l'Homme nous sont enfin parvenues. Le Conseil Régional de Bourgogne valide la maquette et fait état de sa satisfaction. Le guide pédagogique a reçu par ailleurs un « coup de cœur » de la fondation Nicolas HULOT. Le logotype de cette fondation sera apposé sur le guide pédagogique.

Le Sénateur Yann GAILLARD, Président de la Fédération Nationale des Communes Forestières de France (FNCOFOR) n'a pas souhaité répondre officiellement à notre demande de soutien symbolique. Seule une réponse orale téléphonique du directeur de la FNCOFOR fait état de son impossibilité de soutenir ouvertement ce guide au regard de l'absence de réponse de l'Office National des Forêts. La FNCOFOR est le

principal partenaire de l'ONF. Cependant l'absence de réponse négative officielle de ces organismes s'explique par notre démarche jugée « pertinente » qui a prévalu à la conception de ce premier ouvrage de vulgarisation forestière à destination des enseignants de cycle élémentaire.

7) - Partenariat avec Nature & découvertes. Visites guidées.

«Forestiers du Monde® » souhaitant promouvoir la connaissance forestière et environnementale a proposé ses compétences à la société Nature & découvertes, laquelle organise au profit des membres de son club des animations sur le terrain. Contact fut pris en début d'année 2006. Il se concrétisa par une première animation relative à l'approche du cerf en période de brame proposée, retenue et effectuée samedi 23 septembre 2006 de 18h30 à 21h30 à proximité de Sombornon (21). Conduite par François DUGAST, cette animation a visiblement donné totale satisfaction au regard des déclarations des 15 personnes présentes. Il est vrai que les cerfs furent ponctuels. Outre les brames, nous avons pu entendre à une distance de 100 mètres un combat entre deux mâles ! (rémunération perçue pour cette animation, payée par Nature & découvertes :100 € TTC)

Quatre animations seront proposées à Natures & découverte pour ses catalogues de printemps et d'été 2007 :

- L'histoire des plantes : deux balades botaniques pédestres au travers de 4 milieux naturels autour de Lusigny sur Ouche animées par Thomas LAMOTTE. Deux dates : le dimanche 13 mai 2007 (animation ouverte aux personnes à mobilité réduite - fauteuils roulants) et le dimanche 20 mai 2007.
- Parcours familial animé sur un « sentier d'Emilie » : Itinéraire de 2 à 3 kilomètres sur un sentier particulièrement accessible aux enfants accompagnés (Les sentiers d'Emilie) jalonné de questions à caractère naturaliste, environnemental, sylvicole, forestier, juridique et historique. A l'arrivée, réponses aux questions et découverte du travail du centre de sauvegarde de la faune sauvage avec remise en liberté d'une espèce de la faune sauvage protégée soignée. (Animation en cours d'élaboration envisagée un dimanche du printemps 2007). animateur : Jean-Noël CABASSY.
- A la découverte du petit monde de la forêt et notamment les papillons (dont naturellement le damier du frêne !) animée par Vincent GILLET (Référént entomofaune) le dimanche 29 juillet 2007 en forêt domaniale de Clénay.

8) Création forestière biodiverse d'Arleuf (Projet de FDM-Nièvre et Morvan)

Un dossier « A l'Ecole de la Forêt » est rédigé et déposé par l'école élémentaire d'Arleuf pour l'année scolaire 2006-2007. Nous sommes toujours dans l'attente d'une délibération du conseil municipal qui affecte le terrain acquis à la création forestière pédagogique biodiverse.

9) Convention FDM – Le Grand Dijon. Animations pédagogiques.

La précédente convention signée entre FDM et la ligue de l'enseignement de Côte d'Or est désormais caduque. En effet, le Grand Dijon (communauté de l'agglomération dijonnaise) reprend intégralement à sa charge la gestion des animations pédagogiques proposées gratuitement aux écoles de l'agglomération. FDM a souhaité maintenir son engagement. Nos animations relatives à la connaissance de l'arbre, de la forêt et de sa gestion, à la sensibilisation à la biodiversité, à l'étude des haies et de l'entomofaune sont de nouveau présentées au sein du catalogue 2006-2007 des animations pédagogiques du Grand Dijon adressé à toutes les écoles à la rentrée scolaire. La convention FDM – Le Grand Dijon est en cours d'écriture. Les animateurs bénévoles FDM sont invités à faire connaître leurs disponibilités afin que Patricia ANTIER du Grand Dijon puisse, dès l'inscription des classes, répondre et nous affecter, selon les thèmes choisis par les enseignants.

10) Participation au grand Dej' des associations du 24 septembre 2006

FDM fut présent en la personne de Jean-Noël CABASSY le dimanche 24 septembre 2006 entre 10h00 et 18h00 sur le site du lac Kir de Dijon. Les panneaux de l'exposition « L'effet de serre et la contribution des forêts à sa limitation » ont été le support de notre stand. A noter un contact surprenant : un membre de la commission du ministère de l'agriculture chargée de la terminologie : évocation de notre souhait de voir l'adjectif « biodiverse » pour qualifier nos créations forestières pédagogiques officiellement admis. L'adjectif pourrait à terme être admis à l'initiative du ministère chargé des forêts ! Quelques jours plus tard, un courrier de FDM fut adressé dans ce sens au ministère de l'agriculture.

11) Date à retenir sur votre agenda : Vendredi 12 janvier 2007

Prochaine assemblée générale

Les assemblées sont l'occasion de faire un point sur les dossiers en cours ou d'évoquer l'engagement de l'association sur un nouveau dossier.

Lieu proposé : siège de FDM, 42 B avenue Victor Hugo à DIJON. Horaires : 20h00 à 22h30